

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire le mercredi 13 mars, s'est réuni le Luni 25 septembre à 18 h 30 en Mairie sous la Présidence de Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Étaient présents :

Nom-prénom	Présent	Absent	Donne procuration à Ou signature	Heure d'arrivée	Heure de départ
BARBET Sylvie	X				
BIET Thomas	X				
BODERE Christian	X				
CIPRIANO Evelyne	X				
COCHOU Christine	X				
DANIEL René-Claude	X				
DEFANTE Antoine		X	Jean Luc TANNEAU		
GLEHEN Danièle		X	DANIEL LE BALCH		
GODEC Pascal	X				
GUEGUEN Johan		X	Sylvie BARBET		
KERRIOU Christian	X				
LE BALCH Daniel	X				
LE CLEACH Henri	X				
LE CORRE Gaëlle	X				
LE GALL Gaëlle	X				
LE GOFF Françoise	X			18 h 40	
LOPERE Lénaïg	X				
PERON Roger		X	Charles SEITHER		
RANZONI Michèle	X				
SEITHER Charles	X				
STRUILLOU Audrey	X				
TANNEAU Jean-Luc	X				
VOLANT Laure		X	Lénaïg LOPERE		

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents 17 au début de la séance
- votants 18 à partir de la question 4

Secrétaire de séance : Sylvie BARBET

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 029-212900724-20240325-DEL2024_024-DE

Conseil municipal du 25 03 2024– 18 h 30

Salle du Conseil Municipal

24) Motion contre la fermeture de 3 classes au lycée professionnel Laënnec de Pont-L'Abbé.

Del2024-024. Nomenclature : 9.4 – Autres domaines de compétence – Vœux et motions

Rapporteur : Mme Sylvie BARBET

Le rapporteur expose que la commune été saisie par le collectif des enseignants du Lycée des métiers de Pont-L'Abbé des difficultés du Lycée Professionnel.

Les services de l'Education nationale ont fait part d'un projet de fermeture de trois classes au sein du lycée professionnel Laënnec de Pont-L'Abbé, plus spécifiquement au sein de la filière ASSP (accompagnement, soin et services à la personne)

Les jeunes, citoyens de demain en Pays bigouden sud, seront les premiers impactés par une potentielle réduction de la qualité de la formation qui leur sera offerte : sur-effectifs au sein des classes et mélange entre filières professionnelles spécifiques (ASSP et MELEC)

Le territoire se caractérise par une population vieillissante nécessitant un accompagnement au bien-vieillir et à la perte d'autonomie.

Les volontés citoyennes et les politiques publiques territoriales s'orientent vers un maintien à domicile des personnes avec une adaptation de l'environnement quotidien

Les publics seniors ou personnes vulnérables connaissant aujourd'hui des difficultés à mobiliser des professionnels à leurs côtés par pénurie de personnels, verront cette complexité s'accroître à l'avenir

Les objectifs d'accompagnement quotidien des publics les plus fragiles ne pourront être atteints sans le développement en proximité des compétences de futurs professionnels

Un professionnel bien formé, c'est demain une personne bien accompagnée et épanouie sur son territoire

Cette motion sera adressée à la DASEN.

Le Conseil municipal du Guilvinec, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'affirmer** son soutien lycée professionnel Laënnec de Pont L'Abbé,

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 029-212900724-20240325-DEL2024_024-DE

- **Et d'y refuser** la fermeture de trois classes pour la rentrée 202

Fait au Guilvinec, le 25/03/2024

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.leguilvinec.com